

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.


Seuls France Éducation international et les instances partenaires décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

| | |
|---|--|
| Nombre de postes offerts | 6 à 8 |
| Critères d'éligibilité spécifiques à la République tchèque | <ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française • Âge : entre 20 et 35 ans au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en anglais (une connaissance du tchèque permettant de faire face aux situations de la vie quotidienne est appréciée) • Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ○ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 3 années d'études supérieures dans les disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ LLCE, LEA ○ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ○ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ○ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. <p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) ○ les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) |



Assistants de langue française

Fiche-pays 2025-2026

| | |
|--|---|
| | Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays anglophone/en République tchèque), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays anglophone (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »</i>). |
| Villes ou régions d'affectation | <ul style="list-style-type: none"> • Prague et Bohême centrale • Hradec Kralove et sa région • Ostrava en Moravie-Silésie • Région et ville de Zlin • Ville de Jablonec |
| Établissements | Lycées et écoles secondaires (collège dans de grandes villes) |
| Calendrier | <p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir de juin 2025.</p> <p>Durée du contrat: 9 mois (début octobre 2025 – fin juin 2026)</p> |
| Temps de travail et de congés | 20 heures d'enseignement par semaine. Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux. |
| Rémunération et aides | Environ 40 000 Kč (couronnes tchèques) brut, soit environ 1 600€ brut (1 200 € net). Selon les établissements scolaires et les régions, possibles aides au logement et aux repas. |
| Statut de l'assistant | L'assistant a le statut d'enseignant de conversation française/enseignant de français (selon la loi sur tchèque les enseignants N. 563/2004 Sb.) pendant la durée de son contrat. |
| Couverture sociale | <p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par contrat avec l'établissement ou l'établissement de référence. Le proviseur (chef de son établissement) décide lui-même le type de contrat. L'assistant doit se renseigner à ce sujet dès sa prise de fonctions dans l'établissement scolaire.</p> <p>Il est recommandé de faire une demande de carte européenne d'assurance maladie (CEAM) avant le départ et de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p> |
| Formation et accueil | France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+. |
| Liens utiles | <p>Ambassade de la République tchèque en France : https://mzv.gov.cz/paris/fr/index.html</p> <p>Ambassade de France en République tchèque : https://cz.ambafrance.org/</p> <p>Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p> |



Assistants de langue française

Fiche-pays 2025-2026

| | |
|---------------------------------------|--|
| Reconnaissance de l'expérience | Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international . |
| Renouvellement de contrat | Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive en République tchèque ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats. |
| Témoignages | De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site Internet de France Éducation international . |

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le [Robot conversationnel](#) ne seront pas prioritaires.